

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

25<sup>ème</sup> année - N°4716 - Jeudi 26 Septembre 2024 - Prix : 200 Fc

CHOLÉRA ET PÉNURIE D'EAU :

## Une crise de l'eau qui s'éternise dans la capitale



Image d'illustration

STADE DE MALUZINI :

### Une inspection prévue ce vendredi

LIRE PAGE 5

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**23 Rabioul Awal 1446**

**Prières aux heures officielles  
Du 26 au 30 Septembre 2024**

**Lever du soleil:**

**05h 54mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 03mn**

Fadjr : 04h 41mn

Dhouhr : 12h 02mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



## JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE :

## Opération assainissement à Fomboni

La journée mondiale du nettoyage a été célébrée le dimanche 22 septembre à Fomboni. Plusieurs institutions, ONG et associations ont pris part à l'évènement qui a eu lieu au bazar de Fomboni et sur sa plage où les déchets s'entassent régulièrement entre les produits du marché et les voyageurs qui prennent les petits bateaux.

Le 21 septembre, c'est la journée mondiale du nettoyage de la planète ou World Cleanup Day. Ce mouvement citoyen mondial vise à mobiliser tous les acteurs du territoire autour de la thématique des déchets abandonnés. À Fomboni Mohéli, cette



La journée mondiale du nettoyage.

journée a été célébrée le lendemain du dimanche 22 septembre pour avoir une forte mobilisation, selon Amine Ymadouline membre du

JCI (jeune chambre internationale) la principale structure organisatrice de cette journée.

« C'est la troisième fois que

nous organisons cette journée. La première fois c'était à l'université des Comores à Djando. La deuxième fois, sur la plage de Fomboni mais côté Comotel » précise Amine. Le PAREO (patrimoine récifal de l'océan indien)/PNM (parc national de Mohéli), les jeunes leaders pour la paix, Ngoshawo, AfriYan Comores Mohéli, les jeunes Maj de l'ASCOBEF, le club d'adolescent de Mabahoni (quartier de Fomboni) ont tous été présents. Il y avait également la Mairie de Fomboni et la FADESIM (fédération des acteurs de développement économique et social de Mohéli). Les rangers du PNM suivis de la gendarmerie, la FCD et la DGSC/COSEP étaient les premiers arrivés.

Il faut dire que la mobilisation était exceptionnelle. Tout ce monde, c'était pour rendre cet espace (marché et plage) salubre. Le seul endroit où les ordures se mélangent avec les voyageurs qui prennent les petits bateaux pour les autres îles et les produits du marché de Fomboni. Il convient de rappeler que jusqu'à ce jour, Fomboni ne dispose pas d'un site de décharge digne de ce nom. Pour le projet de gestion de déchets plastiques qui était lancé en fanfare à Fomboni, l'unité de traitement des plastiques n'est plus ouverte depuis son inauguration et ces déchets continuent de joncher les rues de la capitale mohélienne.

Riwad

## CÉRÉMONIE DE LA NAISSANCE DU PROPHÈTE :

## Une délégation mahoraise à Moroni

Pour la première fois depuis l'indépendance des Comores en 1975, des représentants de l'île comorienne de Mayotte ont répondu à une invitation officielle de la présidence de l'Union des Comores. Cette démarche a été rendue possible grâce à l'implication de Fundi Moussa Adam, président de l'association Wuzuri Wa Dini.

Conduite par Madi Madi Souf, président de l'association des maires de Mayotte, la délégation mahoraise a participé pour la première fois depuis l'indépendance des Comores en 1975 à la cérémonie du Maoulid Nabawiya,

célébrant le mois de naissance du prophète Muhammad. Cet événement, organisé par l'État comorien, s'est déroulé en présence du Grand Cadi de Mayotte Mahamoudou Hamada Saanda.

Touchée par l'accueil chaleureux des autorités comoriennes, la délégation a exprimé sa profonde gratitude. « Ce rapprochement religieux, symbolisé par la participation à cette cérémonie, un premier pas vers une coopération renforcée », lit-on dans un communiqué de la délégation Mahoraise. Selon toujours ce communiqué ladite délégation espère voir ces liens fraternels se développer davantage à travers l'éducation, le sport, ainsi que d'autres initiatives communes, notamment économiques, pour le bien-être des générations futures.

C'était l'occasion pour cette dernière, de saluer les efforts de Fundi

Moussa pour son implication à promouvoir la religion musulmane comme un lien fort et fraternel entre l'Union des Comores et l'île comorienne de Mayotte. « La délégation

mahoraise souligne l'importance de poursuivre et d'amplifier ce chemin de coopération religieuse qui constitue la base de nos relations. Ce partenariat doit se concrétiser par un

enseignement partagé de l'islam entre nous ainsi que par l'accomplissement du Hajj et de la Umra ».

Ibnou M. Abdou



## La Gazette des Comores

## Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

## Directeur de la publication

Elhad Said Omar

## Rédactrice en chef

Andjouza Abouheir

## Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

## Rédaction

Mohamed Youssouf

Sanaa Chouzour

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

A Bardraoui

Mohamed Ali Nasra

## Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

## Responsable commercial

Mariama Mhoma

## Documentation archiviste

Hadidja Abdou

## Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

## Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## RECRUTEMENT

## Responsable Administratif et Financier

**Lieu de travail** Basé au bureau de Mutsamudu, Anjouan ; ou basé au bureau de Moroni avec des missions régulières vers Anjouan

**Date limite de candidature** 14 octobre 2024

**Contrat** A partir de novembre 2024

**Conditions** Compétitif en fonction de l'expérience

**Pour postuler** Une lettre de motivation et un CV de 2 pages à contact@daharicomores.org

## Qui sommes-nous ?

Dahari travaille depuis 2013 pour appuyer les communautés rurales à restaurer les écosystèmes des Comores. Dahari est devenue la plus grande ONG aux Comores avec 60 employés sur les îles d'Anjouan et de la Grande Comore. Sur base de notre plan stratégique 2022 à 2027, nous mettons en œuvre trois programmes : forêts, agroforêts, et marin. Nous vous invitons à visiter [www.daharicomores.org](http://www.daharicomores.org) et notre page Facebook pour trouver plus.

## Aperçu du rôle

Le Responsable Administratif et Financier sera sous la supervision des Co-Directeurs de l'ONG et appuyé par notre consultant admin. Il ou elle aura les responsabilités clés suivantes :

- Gérer, évaluer et former l'équipe administrative de cinq personnes ;
- Contrôler et valider les opérations comptables et les rapprochements ;

- Produire les rapports financiers mensuels et les rapports pour les bailleurs de fonds ;
- Etablir les rapports financiers annuels, préparer les budgets, et gérer la préparation de l'audit annuel.

## Compétences et expériences recherchées

## Essentielles

Diplôme Bac+3 minimum en administration et gestion financière  
Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la comptabilité  
Maîtrise du logiciel SAGE (paramétrage analytique et budgétaire)  
Très bon niveau de français  
Très bonnes capacités interpersonnelles et de communication, autonomie et rigueur

## Appréciables

Expérience avec la production de rapports pour les bailleurs de fonds  
Expérience en administration financière d'ONG  
Maîtrise du système comptable des entités à but non lucratif (SYCEBNL)  
Bon niveau d'anglais  
Expérience en renforcement de capacité du personnel

**NB :** Seul.es les candidat.e.s présélectionné.e.s sur la base de l'étude de leur dossier seront contacté.es.

## CHOLÉRA ET PÉNURIE D'EAU :

## Une crise de l'eau qui s'éternise dans la capitale

Depuis quelques jours, le choléra a refait son apparition. On dénombre déjà plus d'une cinquantaine de cas. Et la pénurie d'eau qui dure depuis des mois ne va pas arranger la situation.

La direction générale de la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE) avait annoncé que dès ce mois de septembre, la capitale sera approvisionnée en eau de manière régulière. Mais ce n'est toujours pas le cas. A en croire les agents de l'entreprise, les travaux ne sont pas encore achevés. Et cette lenteur de la société chargée du chantier de la réhabilitation n'arrange plus les choses. Ces derniers

jours, des cas de choléra ont refait surface à Ngazidja. Plus d'une cinquantaine de patients sont recensés par le ministère de la santé. Et ce dernier appelle la population à respecter les mesures barrière, mais l'eau est essentielle dans la prévention. « A chaque fois qu'il y'aura un problème d'eau, c'est inévitable d'attraper toutes sortes de maladie. L'eau est une source de vie et est donc primordiale », souligne Maman Zamil, une dame résidant à Mboeni.

De son côté, le ministère de la santé a pris les dispositions pour contenir la maladie et éviter des morts. C'est pourquoi il organise des descentes sur le terrain pour sensibiliser les jeunes à adopter les

mesures barrières y compris la vaccination. Toutefois, il est primordial aussi que la population ait accès à l'eau. A en croire le directeur technique de la SONEDE, les travaux ne sont pas encore finis. « La société en charge de la réhabilitation de la citerne RB 2000 n'a pas encore achevé son chantier. Il avait une durée de 90 jours pour le faire mais jusqu'à maintenant, les travaux continuent », dit-il. Et d'ajouter : « Concernant une date pour la fin des travaux, je ne peux pas m'avancer ».

Pour la population, c'est toujours le même sentiment de désolation. Ce qui intéresse la SONEDE c'est la vente d'eau aux camions citernes au détriment des clients. «

Depuis des mois, nous vivons des moments difficiles dans la capitale. Et avec l'apparition de ces nouveaux cas de choléra, la situation peut se compliquer », témoigne une résidente de Maluzini. Et d'ajouter : « Pour assurer notre survie, nous devons acheter des bidons d'eau chaque jour. Et ça coute très cher ». Un jeune interpelle le gouvernement sur cette pénurie d'eau. « Ce n'est pas parce que le gouvernement a débloqué 60 millions pour assurer une distribution dans les quartiers qu'il peut rester passif dans cette crise de l'eau. Surtout que cette distribution n'a pas eu lieu dans les tous les quartiers. Pas sur qu'ils ont atteint 70% des quartiers », lâche-t-il.

Pour rappel, la SONEDE a commencé des travaux de réhabilitation de ses citernes depuis l'année dernière sur financement extérieur notamment saoudien. Et jusqu'aujourd'hui, ces travaux n'ont toujours pas pris fin. Le gouvernement, pour apaiser la situation, avait débloqué 60 millions de francs pour louer entre autres, des camions citernes pour la distribution de l'eau dans les différents quartiers de la capitale et pour s'assurer que les familles ont accès à l'eau pendant la période des travaux en cours à la station de pompage.

MY

## STRATÉGIE DE RECHERCHE :

## Faire de la recherche un levier d'action

Une réunion d'échange sur l'élaboration d'une stratégie nationale de la recherche a eu lieu à Moroni du 24 au 25 septembre dernier. Ce séminaire avait pour objectif d'analyser les obstacles liés à la recherche au niveau du pays afin de renforcer l'esprit collectif et créatif vers la transformation et le développement des opportunités.

Considéré comme un des piliers fondamentaux du développement du pays, la recherche scientifique était au centre des discussions animées par des acteurs clés du domaine de la recherche, des enseignants-chercheurs, des experts, des décideurs politiques et des représentants du centre national des recherches

(CNDRS) et de l'INRAPE. Lors de ces échanges organisés par le projet PROFIL (Professionnalisation de l'Offre de formation et insertion), le ministre de l'éducation Bacar Mvoulana a souligné l'importance de cette activité de réflexion.

« Nous savons qu'une stratégie bien définie permet de donner une direction claire aux institutions de recherche et aux chercheurs, en établissant des objectifs à long terme, tout en facilitant l'accès aux financements nationaux et internationaux. C'est ce que nous voulons et nous sommes appelés à travailler ensemble. Une telle stratégie servira aussi à créer un environnement propice à l'innovation, en encourageant la création de laboratoires et la promotion des partenariats ». Devant les participants, le ministre a précisé: «



Atelier sur la recherche scientifique.

il me semble impératif d'orienter nos efforts vers des axes prioritaires qui répondent aux défis spécifiques des Comores, sans se déconnecter cependant des questions majeures du monde, qu'il s'agisse des enjeux liés à l'éducation, à la santé, à l'en-

vironnement ou encore à la sécurité alimentaire ».

Ces axes considérés comme stratégiques pour la recherche en agriculture pour garantir des systèmes agricoles résilients et adaptés aux changements climatiques et aux

évolutions démographiques du pays, puis la santé publique qui est un point essentiel, de prévention et de traitement des maladies et infections émergentes. L'environnement pour la protection de biodiversité et la gestion des ressources marines.

L'ensemble des participants a reconnu le rôle de la recherche améliorée au niveau du pays. Des efforts seront consentis pour doter cette recherche des moyens humains et financiers adaptés pour maximiser et mutualiser l'utilisation des ressources disponibles afin d'aligner les priorités scientifiques sur les attentes réelles du pays, pour la valorisation de la recherche dans toutes ses dimensions.

Kamal Gamal

## BANQUE CENTRALE DES COMORES

## La Banque porte plainte contre un de ses agents

La Banque Centrale des Comores porte plainte contre un de ses agents qui avait contracté un prêt à la banque et qui a démissionné de son poste sans se soucier du remboursement de son prêt.

Tout a commencé par un article écrit par Hayba Fm révélant que cet agent de la Banque Centrale est « traité de hors la loi ». Et ce mercredi, les avocats de la Banque Centrale des Comores ont tenu à apporter des éclaircissements dans cette affaire. Selon Me Fahmi Said Ibrahim, ce n'est pas une plainte au nom de Younoussa Ben Imani mais de la Banque Centrale des Comores. « Quand il est arrivé à la tête de la Banque Centrale, le gouverneur a mis en place un nouveau mécanisme permettant aux agents de la Banque

d'avoir des prêts pour faire des investissements. Et aujourd'hui, un agent a contracté un prêt à la banque et a démissionné de son poste de son

propre chef sans se soucier du prêt qu'il a fait. C'est là que le gouverneur a porté plainte contre cet agent pour défendre les intérêts de la

banque », explique-t-il.

Me Fahmi a beaucoup insisté sur le fait de dissocier Younoussa Ben Imani et la Banque Centrale des Comores dans cette affaire et annonce qu'une enquête préliminaire est déjà ouverte à la gendarmerie. « Dans les réseaux sociaux, on accuse le gouverneur Younoussa Ben Imani. On est là pour les recadrer et leur dire que ce n'est pas une plainte portée par le gouverneur mais de la Banque Centrale des Comores. Il faut être en mesure de les différencier dans cette affaire », dit-il.

De son côté, Me Moudjahid Abdoulbastoi montre que le gouverneur de la BCC est là pour défendre les intérêts de la banque et le respect du mécanisme mis en place. « La manière dont est relayé l'information, laisse entrevoir une volonté de nuire à l'image du gouverneur de la BCC mais aussi de la banque elle-

même. S'il y'a une victime dans cette histoire, c'est la BCC », avance-t-il.

Et d'ajouter : « Comment une personne qui a contracté un prêt et qui a démissionné de son propre chef, sans rembourser son prêt peut partir avec la conscience tranquille, se demande-t-il. La seule garantie qu'il avait mise en place était son salaire et maintenant il n'est pas en activité. Et en plus on ne sait s'il est là ou pas sur le territoire. Alors le souci de la banque est de savoir comment elle va récupérer son argent ». Parlant de plusieurs millions, les avocats disent ne pas avoir accès au dossier mais qu'ils étaient là pour apporter des éclaircissements sur cette affaire et l'ambition de la banque à défendre ses intérêts.

MY





## AUX COMORES, LE PNUD ET L'AFD PARTENAIRES POUR SOUTENIR L'ACTION DU GOUVERNEMENT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

L'Union des Comores est situé au sein d'un des 25 haut-lieux de la biodiversité mondiale reconnus par Conservation International et dans une des 35 régions critiques identifiées par le Fonds Mondial pour la Nature. Cette biodiversité est particulièrement vulnérable aux impacts du changement climatique, accentués par la fragilité écologique intrinsèque à son statut de PEID (Pays Etat Insulaire en Développement) et des pressions anthropiques exercées sur les ressources naturelles (déforestation, dégradation des terres, pêche non durable, pratiques agricoles obsolètes, etc.).

Afin de protéger son patrimoine naturel unique et d'assurer la mise en œuvre de ses engagements nationaux (stratégie nationale sur la biodiversité, politique nationale sur l'environnement), et internationaux (ODD, Objectifs d'Aichi, CDB - Convention sur la diversité biologique, cadre mondial pour la biodiversité de Kuming Montréal), le gouvernement comorien s'est engagé vers une transition écologique clairement assumée dans le cadre du « Plan Comores émergent 2030 », qui souligne l'importance de renforcer les capacités des comoriens pour atteindre un développement durable et résilient au changement climatique et aux catastrophes. L'Union des Comores s'est jointe également aux efforts mondiaux de lutte contre le réchauffement climatique, en poursuivant son objectif d'être un puits carbone et de promouvoir un développement durable. Le pays prévoit, à travers sa CDN (Cotisations déterminées au niveau national) révisée, une réduction nette de ses émissions de GES (Gaz effet de serre) de 23% et une augmentation de son puits net d'absorptions de CO2 de 47% à l'horizon 2030.

Le partenariat entre le PNUD et l'AFD s'inscrit ainsi dans une perspective de recherche de complémentarités et de synergies positives pour soutenir les efforts et engagements du Gouvernement comorien, à l'échelle nationale et internationale en matière de développement durable, de gestion de la biodiversité, d'économie bleue et verte, et d'accès à l'eau potable pour tous.

A titre d'exemple, les synergies développées entre ces deux partenaires pour accompagner le développement du premier Parc national des Comores (Parc National de Mohéli) mis en place grâce aux fonds du PNUD/GEF, puis par les fonds de l'AFD, a permis de

classer l'ensemble de l'île de Mohéli en réserve de biosphère de l'UNESCO le 28 octobre 2020, et de faire du PNM le premier site mondial de ponte de tortues (30 000 montées par an), avec une population résidente aux alentours. Le prix « Équateur initiative », décerné aux communautés riveraines de Mohéli en 2002 à Johannesburg lors du sommet Rio+10, témoigne les efforts entrepris par le PNUD, rejoint par l'AFD à partir de 2016. Ces efforts conjoints contribuent à maintenir la biodiversité exceptionnelle des Comores en bonne santé, avec plus de 8550 individus d'Eulemur Mongoz, plus de 30000 montées de tortues marine par an, pour ne citer qu'eux.

Plus spécifiquement, la collaboration entre le PNUD et l'AFD se poursuit aujourd'hui au travers de trois projets : le projet Biodiversité du PNUD/GEF, le projet Blue Green Island (BGI) du PNUD/GEF et le projet ULANGA MALI de l'AFD). Ces projets s'engagent à protéger la biodiversité des aires protégées des Comores en utilisant des solutions fondées sur la nature, axées sur les écosystèmes clés. Ils favorisent ainsi la transformation des secteurs du tourisme, de l'alimentation et de l'urbanisme, considérés comme les piliers de l'économie bleue et verte, tout en développant des chaînes de valeur au bénéfice des communautés locales.

Le projet BGI, le projet Biodiversité et le projet ULANGA MALI soutiennent également la Grande Muraille Bleue, initiative continentale pour une économie bleue durable et régénératrice visant à stimuler le développement d'une économie qui profite directement aux communautés des Comores.

Les défis en matière d'environnement et développement durable sont énormes. Le pays aurait perdu 28% de sa couverture forestière en l'espace de 20 ans et 30 mètres de zone côtière sur plusieurs endroits stratégique. Les changements climatiques et les catastrophes naturelles fréquents ont exaspéré l'équilibre encore fragile de la biodiversité des Comores. Les communautés locales des Comores mettent des efforts considérables pour cogérer cette biodiversité qui leurs fournissent nourritures ainsi que nombreux biens et services écosystémiques.

**Vera Hakim Représentante Résidente Adjointe du PNUD**  
**Réjane HUGOUNENQ, Directrice Agence de Moroni, AFD**

## STADE DE MALUZINI :

## Une inspection prévue ce vendredi

Ce qui était dans les tuyaux depuis des mois a été confirmé par le président de la Fédération de football des Comores, Saïd Ali Saïd Athouman, lors d'une interview accordée à un média de la place. Le stade omnisports de Maluzini subira sa première visite d'inspection de la part de la Confédération Africaine de Football à partir de ce vendredi 27 septembre.

C'est ce jeudi 26 septembre que le commissaire de la Confédération Africaine de Football, envoyé pour évaluer la situation du stade de Maluzini posera ses valises en terre comorienne. D'origine congolaise (RDC), Emmanuel Kandé fera une inspection en bonne et due forme, une première dans l'histoire de ce stade, pour évaluer de sa capacité à recevoir ou non les prochaines échéances des Cœlacanthes dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2025 au Maroc. Privée de match à domicile contre la Gambie, la FFC avait été obligée de faire quelques ajustements dans le stade, dont la mise aux normes du gazon pour permettre les prochains matches des Verts de se dérouler à domicile.



Depuis, des travaux sont entrepris pour permettre à l'enceinte de répondre de nouveau aux exigences de l'instance faitière du football continental en matière de surêté et de sécurité.

Gestionnaire du stade depuis bientôt une année, la FFC est sous le feu des critiques par rapport à une situation qui perdure depuis l'inauguration de ce joyau en 2019, à savoir le problème de l'entretien. « Avant même que

nous prenions la gestion, on nous sollicitait pour l'entretien du stade que lors des matches de l'équipe nationale », nous fait dire le président de la Fédération. Une situation qui avait été soulignée dans le rapport des experts rwandais qui avaient été engagés pour faire l'état des lieux et des besoins du stade. Ils avaient évoqué l'absence permanente d'entretien de la pelouse en particulier.

Répondant à une question sur

ce qui a poussé la Fédération à accepter la gestion du stade, le président clarifie : « Nous étions obligés de prendre la gestion car on nous avait assigné en justice pour refus de payer un loyer. Le ministère voulait nous imposer de payer un loyer à chaque rencontre alors que c'est nous qui nous occupions déjà de l'entretien de ce stade à chaque fois que les Cœlacanthes étaient de sortie ».

Et le président d'évoquer la

visite prochaine du commissaire de la CAF : « L'inspecteur de la CAF a attendu ce jeudi à Moroni », Emmanuel Kandé. Depuis deux mois, le gouvernement et la FFC ont entrepris ensemble des travaux de rénovations du stade de Maluzini sur recommandation de la CAF mais, jusqu'à ce jour personne n'est en mesure de dire avec certitude, si oui ou non, le match contre la Tunisie se déroulera bien à Maluzini ou ailleurs. Ce qui est sur les travaux ont bien avancé, même si le président ne s'est pas hasarde à faire une quelconque évaluation de l'état d'avancement. « Je ne suis pas en mesure de vous dire à quel niveau d'avancement nous sommes par rapport aux recommandations mais, ce qui est sur c'est que les travaux ont bien évolué », a insisté le patron du football comorien.

Lors de cet entretien, Saïd Ali Saïd Athoumane a laissé entendre qu'une commission mixte qui réunira, et le ministère de la jeunesse, celui des finances et la fédération serait mise en place bientôt pour la gestion commune du stade de Maluzini.

Imtiyaz



GREEN  
CLIMATE  
FUND



Union des Comores

## AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 24-001/MAPE/DGEF/ER2C

Date de l'Avis: 24 /09/2024

1. La Direction Générale de l'Environnement et des Forêts (DGEF) dans le cadre du **Projet ER2C « Assurer un Approvisionnement en eau résilient au climat »** a prévu l'acquisition et l'installation de 10 ordinateurs portables et 21 ordinateurs fixes au profit de la DTM.

3. la DGEF invite tous les candidats intéressés par cet Appel d'Offres, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des ordinateurs :

**Lot unique : Fourniture des 10 ordinateurs portables et 21 ordinateurs fixes au profit de la DTM.**

4. Les candidats admis à concourir peuvent obtenir des informations complémentaires dans le dossier d'Appel d'Offres complet aux adresses mentionnées ci-dessous

5. Les soumissions de l'appel d'offres doivent être déposées dans les bureaux de la Direction de l'environnement et des Forêt (DGEF) au service des Achats au **plus tard le 5 novembre 2024 à 14 heures 30 minutes, heure locale**. Toute offre parvenue après ce délai sera systématiquement rejetée.

Les horaires d'ouverture et de fermeture des bureaux sont fixés ainsi : du lundi au samedi de 08h00mn à 14h30mn.

6. L'ouverture des plis aura lieu **le mercredi 6 novembre 2024** à 9H00 précises (heure locale) à la salle des conférences de la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts par le comité d'approvisionnement de la DGEF, et en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent.

**7. Adresses de soumissions des offres :**

Direction Générale de l'Environnement et des Forêts (DGEF), service des Achats sis au Ministère de l'Environnement, Chargé du Tourisme, ex-CEFADER M'dé, BP 41 Moroni

**Courriel : [sdpm.dgef.comores@gmail.com](mailto:sdpm.dgef.comores@gmail.com)**

8. Les offres doivent être valides pendant **une période de 90 jours** suivant la date limite de dépôt des offres

## INONDATIONS PAR SUBMERSION MARINE

## Quelle adaptation, pour y faire face ?

Le vendredi 20 septembre une submersion marine a gagné certaines localités dont Bangoi-kouni dans le nord-est de Ngazidja.

Selon un responsable de la météorologie nationale, du « 18 au 23 septembre 2024, notre archipel était en vigilance vagues de submersion marine, du fait des grandes marées d'équinoxe, c'est le moment de l'année où le soleil traverse l'équateur et qui correspond à l'égalité de durée du jour et de la nuit, qui se produit 2 fois dans l'année (mars et septembre). En raison de l'alignement entre l'équateur et le soleil, ce dernier exerce une attraction plus forte sur la surface de la mer, ce qui amplifie les marées, c'est pourquoi on parle de grandes marées ».

Si ce phénomène est naturel, il n'en demeure pas moins préoccupant, dans la mesure où avec le temps qui passe, ces localités se retrouvent à chaque fois les pieds dans l'eau et des dégâts de plus en plus importants sont constatés. D'où la nécessité de prendre des mesures pour y faire face. Dans une étude sociologique qui a été réalisée en 1923, par Carola Klöck et Marie-Noëlle Woillez, chercheuses à Sciences Po, a conclu que « l'éro-

sion côtière et les inondations marines constituent aujourd'hui un défi majeur pour les Comores et risquent de s'intensifier dans le futur. Aussi pour y faire face, la population locale favorise une approche dite « dure » de la protection côtière, notamment à travers les digues. Cependant, cette approche ne semble pas efficace, et se révèle parfois être mal-adaptative.

Globalement, on distingue l'adaptation « dure » de l'adaptation « douce ». L'adaptation dure consiste à stabiliser le trait de côte par des mesures techniques et d'ingénierie comme les digues, les brise-lames, les épis, etc. L'adaptation douce concerne des mesures qui n'impliquent pas la construction d'infrastructures, telles que la réglementation, l'aménagement du territoire, le renforcement des capacités, etc. Elle inclut également les solutions basées sur la nature telles que la végétalisation côtière, ou même le recul des infrastructures et activités humaines de la zone côtière. Une combinaison de différentes mesures – dures et/ou douces – est possible. Il convient donc de conceptualiser l'adaptation dure/douce sur une échelle qui va des mesures dures aux mesures douces plutôt qu'une distinction binaire.



Pour la chercheuse, ces ouvrages donnent une sensation immédiate de sécurité et peuvent réduire les inondations marines et la perte des terres, à condition d'une bonne conception et d'une maintenance permanente. En revanche, la stabilisation côtière peut aussi augmenter le risque d'érosion côtière. Elle est liée à la perte des plages. En effet, les ouvrages durs ont tendance à perturber les dynamiques sédimentaires naturelles et contribuent à la perte permanente de sédiments. Par conséquent, ils limitent d'autres options d'adaptation future. Ces effets négatifs sont bien documentés

dans les contextes insulaires, où les infrastructures de défense sont populaires et répandues. Ces infrastructures ont aussi un coût relativement faible, étant construites en matériaux locaux disponibles (roches, briques, pneus, etc.), surtout dans les localités rurales et périphériques. Mais c'est dans ces localités que les ouvrages sont le plus souvent mal conçus et mal placés, et donc peu efficaces et durables. Donc ils s'effondrent souvent peu après leur construction.

Par ailleurs, beaucoup d'études montrent que les Comores sont fortement affectées par les change-

ments climatiques et font partie des trois catégories des pays reconnus comme étant « particulièrement vulnérables » dans les négociations climatiques. Mais certains s'interrogent sur l'impact des différents projets nationaux mis en œuvre. Il appartient aux différents départements en charges de ces questions de travailler en synergies avec les communautés pour apporter des réponses concrètes à des phénomènes qui sont reconnus comme récurrents.

Mmagaza



**COOP-CA MECKMORONI**  
Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI  
B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja –Union des Comores  
Tel: (+269) 773 27 28 / (+269) 773 82 83

## AVIS D'APPEL À CANDIDATURE POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA MECK-MORONI

Dans le cadre de la prochaine assemblée générale électorale, le Conseil d'Administration de la Meck-Moroni lance un appel à candidature pour les 5 postes suivants :

- 2 Membres du Conseil d'Administration
- 2 Membres du Conseil de Surveillance
- 1 Administrateur indépendant

Tout membre qui souhaite se porter candidat aux élections doit constituer et présenter un dossier comportant les pièces suivantes :

- \* Copie de la pièce d'identité;
- \* 2 photos d'identité;
- \* Copie du carnet d'adhésion à la Meck-Moroni ;
- \* Un Curriculum Vitae
- \* Copies certifiées des diplômes ;
- \* Lettre de motivation adressée au Président du Conseil d'Administration (en précisant l'instance souhaité : Conseil d'Administration ou Conseil de Surveillance)
- \* Attestation sur l'honneur signée (modèle fourni par la Meck-Moroni)

- \* Casier Judiciaire
- \* Quitus Fiscale

Le dossier de candidature, présenté dans une enveloppe fermée, sera déposé au siège de la Meck-Moroni à l'adresse suivante :

**Mr le Président de la Meck-Moroni**

« Candidat au poste de membre du Conseil d'Administration » ou  
« Candidat au poste de membre du Conseil de Surveillance) Meck-Moroni-Hankounou  
Tel : 773 27 28

Les conditions d'éligibilité peuvent être consulté ou retiré auprès du Secrétariat de la Meck-Moroni ou sur la page Facebook de Meck Moroni officiel, suivant le lien : <https://drive.google.com/.../1IyHGAhdCNetOw7MBll...>

**DATE LIMITE POUR POSTULER :**  
**Mercredi 02 octobre 2024 à 14H**